

## Bureau communautaire du lundi 2 décembre 2024

### ORDRE DU JOUR

#### DÉCISIONS DE GESTIONS\* :

##### Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

1 - Marché global de performance pour l'implantation du siège administratif de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse dans l'immeuble Kennedy - Avenant n°2

##### Projet de territoire et stratégie territoriale

2 - Plan d'Équipement territorial (PET) 2 - Validation des projets et attribution de fonds de concours

##### Développement durable, gestion des déchets et environnement

3 - Service d'accompagnement aux communes économe de flux pour la transition et la maîtrise énergétique du patrimoine public - Demande de subvention auprès du programme européen LEADER

##### Aménagement, urbanisme, patrimoine, voirie, aménagement numérique

4 - Déconstruction et extension de locaux à la déchèterie de Saint-Trivier-de-Courtes - Convention de partenariat avec l'éco-organisme ECOMINERO

5 - Travaux de compensation de zone humide dans le cadre du projet d'extension de la ZAE Porte Sud à Péronnas (01960) - Convention de maîtrise d'ouvrage confiée au Syndicat Mixte Veyle Vivante

##### Sport, Loisirs et Culture

6 - Conservatoire d'Agglomération, labellisé Conservatoire à Rayonnement départemental - Musique et Théâtre - Renouvellement de la labellisation

7 - Boulodrome couvert de Saint-Trivier-de-Courtes - Convention d'utilisation de l'équipement communautaire

##### Transports et Mobilités

8 - Incitation au covoiturage domicile-travail sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse - Convention de partenariat et de financement avec la société BlaBlaCar Daily - Avenant n° 1

[www.grandbourg.fr](http://www.grandbourg.fr)

Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

3 avenue Arsène d'Arsonval

CS 88000 - 01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Tél. : 04 74 24 75 15 / Fax : 04 74 24 75 13